

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

BELLE & HEUREUSE
ANNÉE 2025 !

Calendrier
Collectes des
déchets 2025

pages 19-20 à
découper

Janvier-février 2025



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Janvier-février 2025

SOMMAIRE

Edito	2
Brèves	3
Environnement	4-5
Santé	6
Jeunesse	6
Culture	7
GAL	8
Espace public numérique	9
Population	10-11
Énergie	12
Règlement de police	12
Sports	13-14
Télévie	14
Associations	15-17
Évènements	18
Calendrier des collectes	19-20

EDITO

Meilleurs vœux 2025

Chères Villersaises,
Chers Villersois,
Chers amis,



En ce début d'année 2025, je tiens une nouvelle fois à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour les douze mois à venir.

L'année qui vient de s'écouler a été une période pendant laquelle notre petite commune rurale a continué à démontrer la force de ses liens étroits. Nous avons partagé des moments de camaraderie, de gaieté, de travail acharné et de célébration, contribuant ainsi à renforcer notre esprit unique. Dans nos villages, le bien-vivre ensemble c'est la victoire de la solidarité sur l'égoïsme !

En dépit des défis auxquels nous pourrions être confrontés, notre commune et ses habitants demeurent résistants et soudés. C'est cette solidarité qui fait de Villers-la-Ville un endroit extraordinaire.

En cette période de vœux, je vous invite à faire preuve de compréhension, de patience et de coopération face aux tracas et aux difficultés. Puissions-nous continuer à cultiver nos amitiés, à soutenir nos voisins et à travailler ensemble pour préserver le caractère unique de notre coin de campagne et de paradis.

Que cette année soit empreinte de moments simples et précieux, de rires partagés et de projets communs qui renforcent notre communauté. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre contribution inestimable à la richesse de notre commune.

Que 2025 vous offre des opportunités sans fin et des souvenirs inoubliables.

Avec toute ma reconnaissance,

Emmanuel Burton,
Votre Bourgmestre



1^{er} prix du concours de dessin «Dessine notre carte de vœux 2025»

ISSN 2983-7294

© photo de couverture : iStock

Suivez-nous aussi sur
f @ @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
commune@villers-la-ville.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
vendredi 26 janvier 2025



BRÈVES

Résultats du concours de dessin

« Dessine notre carte de vœux 2025 »

CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE A CHOISI DE FAIRE APPEL AU TALENT ARTISTIQUE DE SES ÉLÈVES DE 3^{ème} ET 4^{ème} PRIMAIRES POUR ILLUSTRER SA CARTE DE Vœux 2025.

Nous remercions tous les participants qui ont laissé parler leur imagination pour réaliser un dessin sur le thème « **Notre commune sous la neige** ». Couleurs et paillettes ont égayé les bureaux des membres du jury mis en place.

Trois lauréats sont récompensés. Soline, notre grande gagnante a vu son dessin reproduit sur la carte de vœux 2025 de l'Administration communale.

🏆 1^{er} prix (en bas de page 2):

Soline Pigeon - 9 ans

(4^{ème} primaire - école communale de Marbais)



🏆 2^{ème} prix :

Lina Orlando Conti - 8 ans

(3^{ème} primaire - école communale de Marbais)

🏆 3^{ème} prix :

Elie Dhuyvetter - 8 ans

(3^{ème} primaire - école communale de Marbais)

Toutes les oeuvres reçues sont publiées sur notre site internet : www.villers-la-ville.be/concoursdessin2025

Merci à tous, rendez-vous l'année prochaine !

Calendrier 2025 de votre agenda communal

VOTRE AGENDA COMMUNAL, JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE EST DISTRIBUÉ GRATUITEMENT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES À RAISON DE 6 ÉDITIONS PAR AN. IL REPREND LES PRINCIPALES ACTUALITÉS DE NOTRE COMMUNE.

Organisé thématiquement, il vous propose non seulement des articles informatifs rédigés par les différents services communaux, mais également par les associations de village présentes dans notre commune. Enfin, il propose un agenda global des événements.

Vous organisez un événement public dans la commune de Villers-la-Ville et vous souhaitez que celui-ci soit repris dans l'agenda ? Envoyez un descriptif de votre événement et votre visuel par mail à roselle.dellier@villers-la-ville.be. Merci de soumettre uniquement des images libres de droits et de vous assurer que les personnes reconnaissables sur les photos aient donné leur accord pour diffusion.

Nous intégrerons au mieux vos informations et visuels dans l'agenda en fonction de la place disponible.

Agenda	distribution prévue dès	date limite de réception des informations
mars-avril	le 3 mars 2025	le 26 janvier 2025
mai-juin	le 5 mai 2025	le 28 mars 2025
juillet-août	le 30 juin 2025	le 23 mai 2025
septembre-octobre	le 1 ^{er} septembre 2025	le 18 juillet 2025
novembre-décembre	le 3 novembre 2025	le 26 septembre 2025

ENVIRONNEMENT

Nouvelles modalités de contrôle d'accès aux recyparcs

DEPUIS LE 2 JANVIER 2025, IN BW A INSTAURÉ DE NOUVELLES MODALITÉS DE CONTRÔLE D'ACCÈS DANS SES RECYPARCS. CE DISPOSITIF VISE À GARANTIR UNE UTILISATION ÉQUITABLE POUR LES RÉSIDENTS DES COMMUNES ASSOCIÉES AU RÉSEAU IN BW AINSI QU'À ENCOURAGER UNE GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS.



Nouvelles modalités

Les habitants des communes faisant partie de notre réseau mutualisé et les propriétaires d'une résidence secondaire située sur notre zone bénéficieront de 12 points par an pour l'accès aux recyparcs. Ces points, calculés en fonction du type de véhicule et des types de déchets apportés, sont inclus dans la cotisation annuelle recyparcs (26,75 €/hab/an), elle-même comprise dans la taxe communale déchets.

Lors de chaque passage au recyparc, des points seront décomptés comme suit :

- | **0 point** : dépôt de déchets verts uniquement, dans la limite de 2 m³ par passage.
- | **0,5 point** : dépôt de déchets autres que verts par piéton ou engin à deux roues.
- | **1 point** : dépôt de déchets autres que verts par voiture ou utilitaire léger de type break, SUV.
- | **2 points** : dépôt de déchets autres que déchets verts par une voiture couplée à une remorque de moins de 2,50 mètres de long, une fourgonnette ou un pick-up (en-dessous de 6 m³).
- | **3 points** : dépôt de déchets autres que déchets verts par une camionnette ou un fourgon grand volume de moins de 3,5 tonnes.

Au-delà de 12 points, les habitants de la zone in BW pourront acheter 12 points maximum/an au prix de 15 €/point. Une fois ce quota atteint, le tarif « hors zone » s'appliquera.

Pour les habitants des communes « hors zone »

(communes ne faisant pas partie du réseau mutualisés des recyparcs in BW), les personnes morales (écoles, CPAS, asbl, ...) et les professionnels (PME / PMI), l'accès sera payant (TVAC), en ce compris pour les déchets verts :

- | **18 €** pour les piétons et engins à deux roues ;
- | **36 €** pour les voitures, break, SUV et utilitaires légers, ... ;
- | **72 €** pour les voitures couplées à une remorque de moins de 2,50 mètres de long, fourgonnettes et pick-up ;
- | **242 €** pour les camionnettes et fourgons grand volume de moins de 3,5 tonnes.

Les remorques de plus de 2,50 mètres de long, les remorques couplées à une camionnette, les camions-caisse et les fourgons grand volume de plus de 3,5 tonnes ou supérieur à 15 m³ ne sont pas autorisés dans nos recyparcs.

Objectifs et avantages du système

Dans le cadre du Plan stratégique 2023-2025, in BW a exprimé sa volonté « d'être un acteur de la transition durable en optimisant, notamment, la gestion des déchets sur notre territoire, afin de tendre vers l'objectif du pollueur-payeur ». L'instauration d'un contrôle des accès aux recyparcs est un des moyens d'y parvenir.

2 objectifs :

- | Garantir une utilisation équitable et raisonnée des recyparcs au bénéfice des habitants des communes de notre zone ;
- | Limiter la facture pour in BW et les citoyens en générant des économies.

« Nous nous attendons à une diminution des quantités de déchets apportés et, par conséquent, à une baisse des coûts du transport et du traitement. En outre, de nouvelles recettes seront générées par les dépôts des citoyens hors-zone et des PME/PMI. C'est pourquoi notre Conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter la redevance annuelle liée au service des recyparcs. Celle-ci restera fixée à 26,75 € pour tous les habitants de la zone in BW en 2025. Pour rappel, cette redevance est intégrée à la « taxe déchets » dont chaque citoyen doit s'acquitter auprès de sa commune chaque année » explique le Président d'in BW, Christophe Dister.

4 avantages :

- | Quota annuel de points (inclus dans la taxe déchets) pour un usage raisonnable de nos recyparcs ;
- | Encouragement à une gestion responsable des déchets ;
- | Participation aux coûts des habitants « hors zone », des professionnels (PME / PMI) et des habitants de notre zone qui utilisent nos installations de manière disproportionnée ;
- | Amélioration de la mobilité sur nos recyparcs grâce à la diminution du nombre de visiteurs.

Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme, visant à mettre en œuvre une gestion durable et responsable des déchets en Brabant wallon, tout en maîtrisant les coûts.

| **Des questions ?** Consultez le FAQ via www.inbw.be/modalites-recyparcs-2025

Mieux triez avec l'application Looping

LOOPING CEST UNE NOUVELLE APPLICATION SUR SMARTPHONE QUI AIDE LES CITOYENS À TRIER ET À RECYCLER LEURS DÉCHETS. ELLE DONNE ÉGALEMENT DES CONSEILS CONCRETS POUR RÉPARER ET OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX OBJETS USAGÉS (CHAUSSURES, FRIGO, VÉLO, ...).

Comment bien recycler ?

Le tri de nos déchets est parfois un véritable casse-tête... Avec l'app Looping, ça devient facile ! Plus d'hésitation, plus de culpabilité, triez et recyclez de manière responsable.

Comment ça marche ?

Recherchez votre déchet, scannez son code-barres ou prenez-le en photo. Looping vous indiquera comment trier selon les règles de votre commune. Finis les doutes! Triez en toute confiance, gagnez du temps et aidez notre planète



Collecte des sapins de Noël

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL DÉBUTERA LE LUNDI 13 JANVIER 2025 ET SE PROLONGERA TOUTE LA SEMAINE, AU BESOIN.

Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement.

Ils seront placés à destination de la collecte spécifique **au plus tôt à 18h le dimanche 12 janvier 2025 et au plus tard à 7h30 le lundi 13 janvier 2025.**

Toutes les décorations (boules, guirlandes, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.



SANTÉ

Renouvellement de la Commission Consultative des Professionnels de la Santé

MADAME CAROLINE MARMANN, ÉCHEVINE EN CHARGE DE LA SANTÉ AINSI QUE LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL ONT LE PLAISIR DE RELANCER ET DE REDYNAMISER LA COMMISSION CONSULTATIVE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ.

Lancé en août 2020, ce groupe de travail est composé de professionnels de la Santé de notre entité de Villers-la-Ville et regroupe des médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, sage-femmes, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, logopèdes, diététiciens, dentistes, pharmaciens, ...

L'objectif de cette Commission Consultative est de réunir les acteurs de la Santé en leur offrant un espace d'échanges et de réflexions collectives sur les réalités du secteur de la Santé afin d'apporter, notamment, des réponses et des solutions concrètes aux citoyens villersois.

Vous êtes nouveaux dans l'entité et désirez de vous faire connaître auprès de l'Administration communale afin d'intégrer ce groupe de travail ?

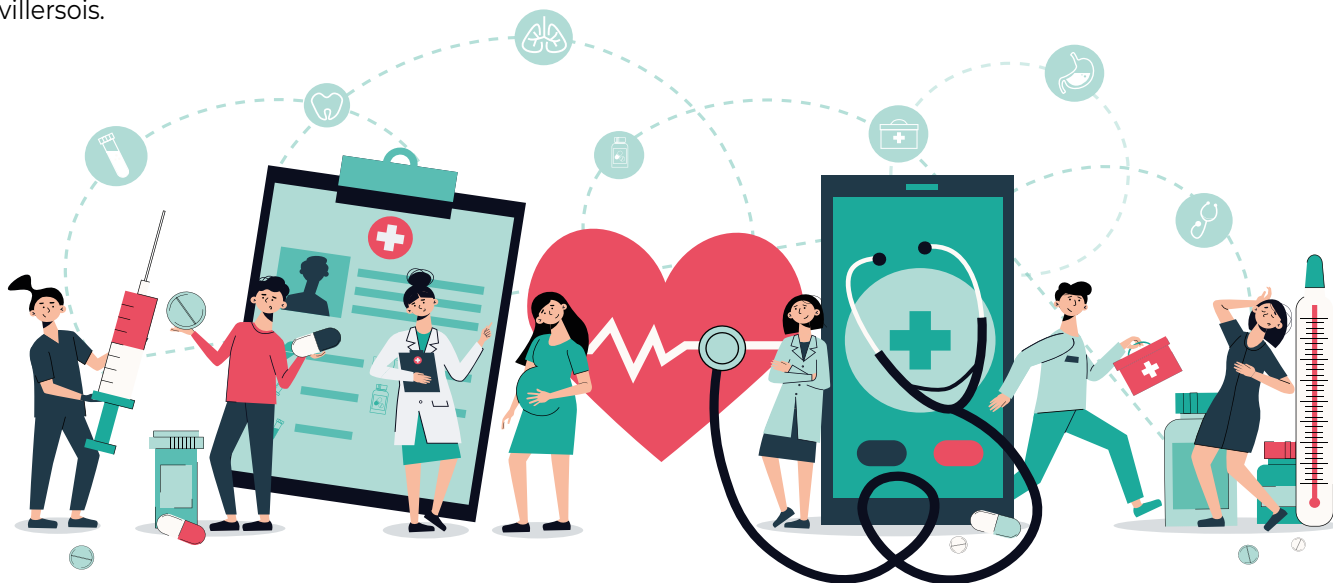
Nous vous invitons dès à présent à prendre contact pour le 31 janvier 2025 auprès de :

Cindy Tielemans

071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be

Caroline Marmann

0476/71.44.33 - caroline.marmann@villers-la-ville.be



JEUNESSE

Brochure extrascolaire congés de détente 2025

LA NOUVELLE ÉDITION DE LA BROCHURE EXTRASCOLAIRE EST DISPONIBLE.

Cette publication regroupe tous les stages et activités pour enfants et adolescents ayant lieu sur l'entité de Villers-la-Ville. Nous sommes ravis de proposer une offre si grande pour les prochains congés.

La brochure extrascolaire est disponible sur le site communal : www.villers-la-ville.be/brochure-extrascolaire

Infos : Emilien Vandenberg - Service Jeunesse - Coordinateur ATL et responsable de projets extrascolaires
0484/98.09.36 - 071/87.03.86 - emilien.vandenberg@villers-la-ville.be



CULTURE



Foire du livre 2025

« **UN LIVRE EST UN RÊVE QUE L'ON TIENT ENTRE SES MAINS** » NEIL GAIMAN.

Madame Anne-Michèle Pierard, Première Echevine en charge de la Culture vous invite à la **dixième édition de la Foire du livre** qui se tiendra le **dimanche 2 février**

2025 de 10h à 18h au Centre Récréatif, Culturel et Sportif (CRCS) de Tilly.

Cette édition réunira différents styles littéraires et accueillera plusieurs maisons d'édition.

Lors de cette édition 2025, nous aurons l'immense plaisir de recevoir :

! **Aurélie Paquet** qui nous présentera son tout premier roman « *Au bord de mère* ». L'histoire touchante de Lise, Coralie et Julia, 3 femmes liées par leur destin. Un récit d'amitié et d'amour qui vous fera voyager entre les plages sauvages de Corse, les couloirs d'un hôpital et le quotidien de ces trois femmes.



! **Luc Boland**, réalisateur et scénariste, nous présentera aussi son premier ouvrage « *La folle épopée de Lou B. Un artiste hors normes* ». Lou ce jeune homme de 26 ans, porteur du syndrome de Morsier ayant des facultés musicales hors normes, que vous avez déjà pu voir aux côtés d'artistes comme Cali, Maurane ou encore Christophe Maé. Dans cette folle épopée, on pleure, on rit et on plonge dans leur intimité familiale où règne un amour infini.



! **Thierry Stasiuk**, chef de cuisine et auteur d'origine marseillaise mais installé depuis une dizaine d'années à Namur, nous partagera son amour pour l'art culinaire et la littérature. Fervent défenseur d'une alimentation saine et équilibrée, il a publié une trilogie qui se passe au *royaume de Wallino en proie aux attaques de la sorcière Malbouffe*.

Les élèves de 5^{èmes} et 6^{èmes} années des écoles communales de Marbais, Tilly, Villers-la-Ville et de l'école Libre Saint-Nicolas de Sart-Dames-Avelines ont eu la chance de faire la connaissance de ce chef-écrivain. Lors de ces rencontres, Thierry Stasiuk leur a partagé les secrets de fabrication d'un livre et présenté certains personnages. Vous pourrez d'ailleurs découvrir les œuvres artistiques réalisées par les enfants et inspirées de ces rencontres lors de la Foire du livre.

Vous aurez aussi le plaisir de retrouver plusieurs auteurs villersois tels que Cavazzutti Angela, Di Girolami Aurélie, Vincke Pierre ou encore Berael Catherine mais encore des fidèles écrivains présents les années précédentes.

Le célèbre food truck de Justin « **The Dinner's** » vous proposera ses délicieux hamburgers dès 12h00. Ce dimanche festif est organisé avec la collaboration des **Apéros villersois**. Les bénéfices des consommations seront versés aux projets Mik'Ados. Une vente de marque-pages artisanaux sera organisée au profit de **La Vie-là**, maison de soutien aux personnes en traitement contre le cancer.

On vous y attend nombreux.

! **Infos : Ann Donneaux : 071/87 03 63** – ann.donneaux@villers-la-ville.be
Elise Van Eesbeek : 071/87 03 86 – elise.vaneesbeek@villers-la-ville.be



DES NOUVELLES DU GAL

LE PAYS DES 4 BRAS EST UNE ASSOCIATION DE PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS, ORGANISÉE EN « GROUPE D'ACTION LOCALE » POUR MENER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LES COMMUNES DE LES BONS VILLERS, GENAPPE ET VILLERS-LA-VILLE. CE TERRITOIRE DE 180 KM² COMPTE 18 VILLAGES POUR UN TOTAL DE 35.000 HABITANTS.



Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE



Appel à coopération CLAC !

SOUTENIR LES INITIATIVES AU CŒUR DES VILLAGES

Vous avez une idée d'événement culturel dans votre village ? Vous êtes une association locale, un comité des fêtes, ou un groupe d'habitants passionnés par la culture ? Le GAL Pays des 4 Bras et le 38, Carrefour culturel de Genappe lancent un appel à coopération pour soutenir les initiatives associatives et culturelles et faire rayonner la culture dans les villages des communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers. Que votre initiative soit nouvelle ou déjà existante, elle peut bénéficier d'un soutien financier jusqu'à 2.000€ par initiative culturelle, en plus d'une aide logistique, matérielle et d'une visibilité renforcée via nos réseaux. Soumettez votre projet d'événement associatif **avant le 1^{er} mars 2025** !



Scannez le QR code et remplissez le formulaire sur le site du Pays des Bras pour soumettre votre projet avant le 1^{er} mars 2025.
<https://paysdes4bras.be/vie-associative-appel-a-cooperation-clac/>

Un projet CLAC ! porté par le 38, Carrefour culturel et le GAL Pays des 4 Bras dans le cadre de la dynamique du Pays des 4 Bras.

Découvrez le répertoire des producteurs locaux du Pays des 4 Bras

LE RÉPERTOIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX C'EST PLUS DE 70 PRODUCTEURS ET POINTS DE VENTE PRÈS DE CHEZ VOUS À GENAPPE, LES BONS VILLERS ET VILLERS-LA-VILLE.

| Recherche sur la carte... | Et par produit | Par commune aussi !

En achetant directement en circuit-court, vous créez du lien, vous soutenez l'économie locale et vous contribuez à un système d'achat plus juste pour le producteur. Notre région regorge de produits de qualité en toute saison, ce serait dommage de s'en priver.

| Vous êtes producteur, revendeur, artisan ou vous connaissez un producteur travaillant en circuit-court et qui n'y figure pas encore ? Contactez **Nathalie Delneste**, chargée de mission alimentation : nathalie@paysdes4bras.be - **071/81 81 29**

Pour accéder au répertoire des producteurs :

<https://paysdes4bras.be/repertoire-des-producteurs/>

Le répertoire des producteurs est une initiative du GAL Pays des 4 Bras.



Balade découverte - Réseau Points-Noëuds pédestre

VENEZ DÉCOUVRIR LORS D'UNE BALADE DE +/-5KMS LES ATOUTS ET LE FONCTIONNEMENT DU PREMIER RÉSEAU POINTS-NOÉUDS PÉDESTRE DE WALLONIE À SOMBREFFE.

Car oui, le Pays des 4 Bras aura bientôt son réseau et cerise sur le gâteau, il sera connecté en extension directe avec celui de Sombreffe. Rendez-vous le **dimanche 2 février de 10h à 12h**. De belles surprises vous attendent pendant la balade !

| Départs au bout de la "Rue Croix Brulée" à Sombreffe. Se garer le long de la « Rue Basse-Vaux ». Accessibilité difficile pour les poussettes.

| **Infos et inscriptions :** marie@paysdes4bras.be - paysdes4bras.be

Une activité organisée par le GAL Pays des 4 Bras, en collaboration avec Sentiers Sombreffois.



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE LES MERCREDIS ET JEUDIS,
RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles le vendredi matin, sur demande. L'entrée est gratuite.

Infos : [f @epnvillerslaville](#)

Maïté Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (infos et inscriptions)

Julie Charles, Échevine des nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

PROGRAMME JANVIER

Mercredi 08/01 de 13h30 à 16h00 :

« **Je range mon Pc** »

Tri et classement de mes fichiers, dossiers, photos, ...
pour m'y retrouver plus facilement !

Jeudi 09/01 de 13h30 à 16h00 :

Payements instantanés avec WERO

Comment payer instantanément de ma tablette ou
de mon smartphone avec WERO ?

Mercredi 15/01 et jeudi 16/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la
formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 22/01 de 13h30 à 16h00 :

« **Ma banque en ligne** »

La banque en ligne, c'est quoi ? la sécurité des
opérations bancaires, les paiements numériques, les
payements instantanés via WERO, ...

Jeudi 23/01 de 13h30 à 16h00 : « Vinted »

Achète, vends ou échange avec Vinted.
Comment ça marche ?

Mercredi 29/01 et jeudi 30/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la
formation antérieure et de poser toutes vos questions.

PROGRAMME FÉVRIER

Mercredi 05/02 de 13h30 à 16h00 :

« **Fraudes et arnaques** »

Comment me protéger des fraudes et des arnaques
en ligne grâce à l'authentification à deux facteurs ?

Jeudi 06/02 de 13h30 à 16h00 :

« **Séance cinéma – Can i tell you a secret ?** »

Usurpation d'identité sur internet

Mercredi 12/02 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la
formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Jeudi 13/02 de 13h30 à 16h00 : Questions-réponses

+ débrief du film « Can i tell you a secret ? »

Ces séances permettent de faire un résumé de la
formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 19/02 de 13h30 à 16h00 :

« **Logiciel SyncBackFree** »

Sauvegarde et la synchronisation de dossiers.
Comment ça marche ?

Jeudi 20/02 de 13h30 à 16h00 : « Agenda familial »

Comment partager mon calendrier familial en ligne
avec l'application à télécharger « Ti-metree » ?

FERMETURE DE L'EPN : du 24 au 28 février inclus

Attention ! Un temps d'accueil où il est possible de répondre aux questions des citoyens est programmé
de 13h30 à 14h00. **Les formations se donnent de 14h00 à 16h00 sauf exception !**

Apprendre à programmer ?

DES SESSIONS GRATUITES DE CODAGE SONT ORGANISÉES DE 10H À 12H,
UN SAMEDI PAR MOIS POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 7 À 18 ANS (NINJAS).



Tu n'as pas encore d'expérience en programmation ?
Les mots Scratch, micro:bit, Lego Spike ne te disent rien du
tout ? Ou tu travailles déjà parfaitement avec Python ?
Cela n'a aucune importance pour nous, tout le monde est
la ou le bienvenu-e !

Réserve vite ta place (12 per. max.)

www.coderdobelgium.be/fr

Infos : **Maïté Villar** – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be

POPULATION

Villers-la-Ville 2024 en chiffres (du 01/01/2024 au 01/12/2024)



11 116
habitants



43
mariages



895
passeports



77
naissances



36
déclarations de
cohabitation légale



1374
cartes d'identité



377
Kids ID



75
décès



1 418
dossiers : entrées,
mutations, sorties



935
permis de conduire

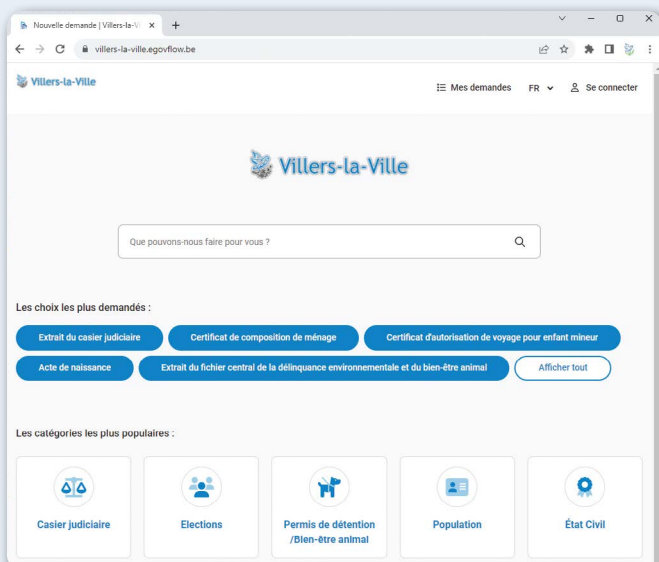
Un service **E-guichet** de plus en plus utilisé

PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER JUSQU'À LA MAISON COMMUNALE, TOUT PEUT SE FAIRE DEPUIS VOTRE DOMICILE. 100% SÉCURISÉ ET ÉCOLOGIQUE À SOUHAIT, L'E-GUICHET REPRÉSENTE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE PAR EXCELLENCE. PENSEZ-Y !



Quelques chiffres pour l'année 2024 :

- E-guichet Population** : 1161 demandes
- E-guichet Etat Civil** : 281 demandes
- E-guichet Casier judiciaire** : 861 demandes



Pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rien de plus simple. Vous devez posséder un ordinateur (smartphone ou tablette) connecté à Internet avec lequel vous vous rendrez sur <https://villers-la-ville.egovflow.be/>.

Vous avez la possibilité de vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou grâce à l'application itsme.

Facile d'utilisation et nettement plus rapide, vous aurez la possibilité de vous procurer de nombreux documents, tels que extrait de casier, composition de ménage, autorisation parentale, certificats de résidence, certificat de nationalité belge, extrait des registres population, certificat de vie, permis de détention / bien-être animal, acte d'absence, acte d'adoption, acte d'annulation, acte d'un enfant présenté sans vie, acte de changement de nom, acte de changement de prénom, acte de décès, acte de mariage (avec mention du divorce éventuel), acte de modification de l'enregistrement de sexe, acte de naissance, acte de nationalité belge, acte de reconnaissance, acte de reconnaissance prénatale, ...

Une nouvelle centenaire à Villers-la-Ville

NÉE LE 10 OCTOBRE 1924 À COURT-SAINT-ÉTIENNE, MADAME JOSÉ MARIE DETRY A FÊTÉ SON CENTENAIRE À LA RÉSIDENCE « LA CLOSIÈRE-CORNET » DE VILLERS-LA-VILLE.

Entourée de sa famille et de son fils Claudy ainsi que des résidents, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a pu célébrer dignement ce cap important.

Passionnée d'orchidées, José Marie a effectué toute sa carrière professionnelle aux abattoirs de Court-Saint-Etienne.

Emmanuel Burton et Michaël Goblet D'Alviella, alors Bourgmestres de Villers-la-Ville et de Court-Saint-Etienne ainsi que leurs Echevines en charge des Aînés, Anne-Michèle Pierard et Marie-Line Romain, étaient présents pour lui rendre hommage.

Les autorités communales lui ont également chaleureusement souhaité une excellente santé pour les années à venir. Un bel exemple de longévité et de résilience pour les deux communes de Villers-la-Ville et de Court-Saint-Etienne.



CLDR



APPEL À CANDIDATURES



LA CLDR DE Villers-la-Ville RECRUTE !



La CLDR, qu'est-ce que c'est ?

- | Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;
- | Commission d'avis composée de citoyens et de représentants du Conseil communal Lieu de dialogue, de réflexion et de propositions ;
- | Investissement qui s'étale sur plusieurs années et groupes de travail sur base volontaire selon les besoins ;
- | Représentativité : composition de la CLDR à l'image de la population de Villers-la-Ville.

Qu'attend-on de moi ?

- | Avoir envie d'aider Villers-la-Ville à se développer davantage ;
- | Venir partager mes expériences, mes connaissances et ma motivation ;
- | Participer au débat, exprimer mes idées, mon avis ;
- | Assister à min. 4 réunions par an ;
- | Aucune compétence spécifique n'est requise.

Comment postuler ?

Compléter le formulaire en ligne disponible sur le site de l'ODR : www.odrvlv.info/la-cldr.html

Des questions ?

| m.burette@frw.be ou 010/23 78 01

REJOIGNEZ LA CLDR !



Une Opération de Développement Rural (ODR) à Villers-la-Ville, pourquoi ?

Une ODR est une réflexion citoyenne collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie de votre commune rurale. L'ODR constitue une formidable occasion d'améliorer votre commune, de valoriser ses nombreuses ressources physiques et humaines et d'identifier des projets pour les dix années à venir.

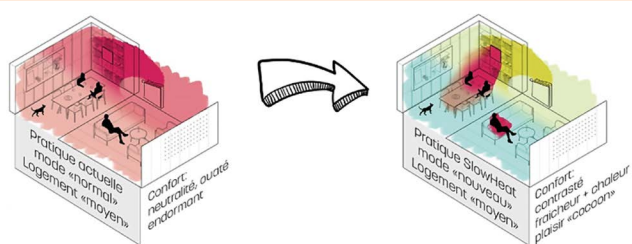
ÉNERGIE



Vous souhaitez faire des économies et participer activement aux réductions d'émissions de CO₂ ?

AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DU **SLOWHEAT** OU **SLOWHEATING** (EN FRANÇAIS « CHAUFFAGE LENT ») ?

Le **slowheating** est une pratique qui consiste à « chauffer les corps et moins les bâtiments ». Il s'agit de diminuer progressivement la température intérieure et de concentrer la chaleur sur le corps par divers moyens de chauffage actifs ou non (dont des systèmes de chauffage de proximité). De cette manière, nous répondons de manière différente aux besoins en chaleur des corps et du bâti.



Cette pratique nécessite certaines connaissances, la question de la ventilation et de l'humidité est très importante (un air sec est plus facile à chauffer) tout comme la maîtrise de son système de chauffage.

Selon les chercheurs du collectif SlowHeat, dans nos maisons, l'avenir est au chauffage dit « radiant », comme les chauffages en terrasse de certains restaurants. L'avenir est aussi au chauffage par conduction, comme les couvertures chauffantes. Ce type de chauffage permet de directement chauffer les corps, là où un radiateur classique chauffe l'air de toute la pièce pour indirectement chauffer les corps qui s'y trouvent.

Il n'est en rien question de frissonner jour et nuit et de vivre froidement en hiver. Il s'agit simplement d'approcher le froid plus intelligemment.

Ainsi, parmi les solutions alternatives au chauffage classique, **voici ce que nous propose le projet SlowHeat :**

- | Sur-matelas chauffant -> 30 W
- | Cape chauffante -> 40 W
- | Couverture chauffante -> 50 W
- | Tapis de souris chauffant -> 60 W

Sur une journée d'utilisation intensive :

- | **Télétravail :** 6 h de cape chauffante, 2 h de tapis de souris chauffant
- | **Douche :** 12 minutes de radiant 600 W
- | **Soirée :** 4 h de couverture chauffante
- | **Nuit :** 4 h de surmatelas chauffant

Le Bilan annuel 2021 du SPF Économie est clair. En Belgique, plus de 85 % de l'énergie consommée par les ménages est dédiée au chauffage du domicile ou à l'eau des sanitaires.

En mettant en application le projet SlowHeat, les ménages qui ont tenté l'expérience sont parvenus à diminuer leur consommation d'énergie de 57%, sans dériver des consommations électriques.

| Vous souhaitez en savoir plus sur la démarche, n'hésitez pas à consulter le site www.slowheat.org

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Ramassage des feuilles mortes : rappels utiles !

LE RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES À L'AIDE D'UN SOUFFLEUR FACILITE GRANDEMENT LA TÂCHE DES CITOYENS AFIN DE DÉBLAYER EFFICACEMENT SON ESPACE PRIVÉ.



Il arrive de temps en temps bien inopinément que l'action de cette machine provoque le déferlement de certains déchets verts sur le domaine public et de surcroît un travail supplémentaire pour les ouvriers communaux qui gèrent le ramassage, les espaces verts et le camion-brosse. Merci donc d'y prêter attention.

Pour rappel, voici les articles du Règlement général de police y afférant :

Article 21

21.1. Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement ou du trottoir aménagé jouxtant l'immeuble sur lequel il jouit d'un droit.

21.2. Le balayage et le désherbage sont obligatoires devant les propriétés bâties jusqu'au filet d'eau bordant la voie publique.

Article 103

Quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou laissé souiller la voie publique est tenu de veiller à ce que celle-ci soit, sans délai, remise en état de propreté.

SPORTS



Du nouveau au Complexe sportif de Villers-la-Ville !

Club de Sports en journée

VOUS AVEZ DU TEMPS EN JOURNÉE À CONSACRER À UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE, LUDIQUE ET CONVIVIALE ?

Six nouvelles activités vous sont proposées **uniquement en journée**. Elles sont destinées aux personnes qui télétravaillent, peuvent moduler leurs horaires, ne travaillent pas ou sont pensionnées.

La cotisation annuelle (hors congés scolaires) est de 120€ pour les plus de 60 ans et 150€ pour les autres. Celle-ci donne accès à 3 cours/semaine.

Lundi : Badminton de 14h à 15h30
Mardi : Pickleball de 10h à 11h30
Mercredi : Yoga de 10h à 11h
Jeudi : Danse country de 15h à 16h30
Vendredi : Aïkido de 9h à 10h30
et Volley de 14h à 15h

Infos et inscription :

071/81 68 05 - direction@villers-sports.be



L'ASBL Sport sur ordonnance accompagne les villes et communes dans la mise en place du dispositif en collaboration avec les médecins locaux. Ce projet vise à impliquer de manière collaborative et participative plusieurs acteurs réunis autour des patients atteints d'une pathologie chronique.

Un processus en 3 étapes :

1. **En parler à son médecin** pour qu'il puisse prescrire au patient l'activité physique adaptée.

2. **S'inscrire au dispositif** via le coordinateur du projet (direction@villers-sports.be ou 071/81 68 05)

3. **Participer aux séances.**

L'encadrement de celles-ci est assuré par un(e) professionnel(le) de l'activité physique diplômé(e).

Sport sur ordonnance

LE SPORT SUR ORDONNANCE EST UN DISPOSITIF DANS LEQUEL LES MÉDECINS ONT LA POSSIBILITÉ DE PRESCRIRE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AUX PERSONNES AYANT UNE INFECTION DE LONGUE DURÉE (DIABÈTE, HYPERTENSION ARTÉRIELLE, LOMBALGIE, OSTÉOPOROSE, CANCER...).

Coût : 8€/séance - Cotisation unique de 96€ les 12 séances (intervention possible de la mutuelle).

Infos et inscription :

071/81 68 05 - direction@villers-sports.be



Clôture de la 22^{ème} session de « Je cours pour ma forme » !



LE DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 2024, LA 22^{ème} SESSION DE JCPMF S'EST ACHEVÉE AVEC SUCCÈS, RÉUNISSANT UNE QUARANTAINE DE COUREURS COURAGEUX QUI ONT BRAVÉ LE FROID POUR PARTICIPER AU TEST FINAL.

La matinée s'est conclue sur une note conviviale avec une remise de diplômes et un repas partagé, célébrant l'engagement et les progrès des participants. Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Echevine, notamment en charge des Sports a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement les coureurs et les coachs pour leur dynamisme et leur implication dans cette belle initiative. Elle a également, annoncé qu'elle passait le flambeau à Caroline Marmann qui a repris la fonction d'Echevine des Sports depuis le 2 décembre. Un moment d'émotion et de transmission pour cette activité sportive qui continue de fédérer autour d'elle.

L'équipe de JCPMF vous donne rendez-vous pour la session de Printemps courant mars 2025.



TÉLÉVIE

Actions Télévie et La Vie-là - Dates clés 2025

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE) SOUS LA HOULETTE DE L'ECHEVINE DE LA JEUNESSE, ANNE-MICHÈLE PIERARD, ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LE CADRE DU TÉLÉVIE 2025.

- I Dans le courant du mois de mars**, nos petits conseillers confectionneront des sachets de pralines qui seront vendus dans les écoles le **vendredi 14 mars**.
- I 31 mars 2025** : Conférence « Une alimentation saine et simple : un pilier pour votre santé ». Animée par Madame Véronique De Clercq, nutrithérapeute, cette conférence se tiendra dans la salle du Conseil.
- I 5 avril 2025** : L'incontournable repas du Télévie. Venez partager un moment convivial au CRCS de Tilly.
- I 13 avril 2025** : Parcours VTT. Rendez-vous dans les Jardins de la Maison communale pour cette épreuve sportive.

LE GROUPE « JE MARCHE POUR MA FORME » VOUS CONVIE À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS AU PROFIT DE LA VIE-LÀ, MAISON DE SOUTIEN OUVERTE À TOUS LES PATIENTS TRAITÉS POUR UN CANCER.

- I 6 avril 2025** : Marche (différentes distances), balade guidée, goûter, ateliers (dessin, crochet)... au départ de l'école communale de Villers.

Bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas, nous reviendrons plus en détail sur ces événements dans la prochaine édition de notre agenda communal.

ON VA TOUT DONNER

ASSOCIATIONS



Soirées jeux de société

RENDEZ-VOUS POUR DES SOIRÉES CONVIVIALES
À MARBAIS OU À MELLERY AUTOUR DE
DIFFÉRENTS JEUX DE SOCIÉTÉ.



Les prochaines rencontres auront lieu de 19h30 à 22h30 :

les vendredis 3 janvier, 7 février et 7 mars à la salle communautaire de Marbais

les mercredis 15 janvier et 12 février à la salle du Chant des Coquelicots, 4 rue des Vieilles Voies à Mellery.

Infos : Marie Chatelle - 0497/27 06 78 - marie_chatelle@yahoo.fr



Conférence Vélotopie

ILLUSION D'ÉLITE... OU LE REVERS DES POLITIQUES PRO-VÉLO

Le GRACQ et le CRIE de Villers-la-Ville vous invitent à la conférence gesticulée de Louisa Crispe le **vendredi 10 janvier 2025 à 20h** au CRIE de Villers-La-Ville (ferme de l'abbaye, 22b, avenue Speeckaert).

Louisa est éducatrice vélo. De la banlieue parisienne au Congo, en passant par les États-Unis, Louisa nous raconte son histoire et ses recherches. Elle explore comment le vélo est vu et utilisé dans différents endroits et comment les politiques publiques aident les gens à l'utiliser. Sa conférence est vivante, parfois drôle et parfois un peu choquante.

Elle veut partager son travail pour nous faire réfléchir ensemble sur comment rendre le vélo plus accessible à tous.

La conférence proposée au prix de 4 euros sera suivie d'un bar pour échanger autour d'un verre.

Infos : villers-la-ville@gracq.org

Ciné-club citoyen à l'Abbaye

LE CINÉ-CLUB POURSUIT SA PROGRAMMATION, DEUX DIMANCHES PAR MOIS.

Les séances se déroulent dans la salle des banquets, au premier étage du moulin abbatial de l'abbaye (entrée côté Bistro).

Le film débute à 20h (accueil dès 19h30). Tarif : 5 €
Possibilité de boire un verre avant ou après la séance.

Prochaines séances :

12 janvier
Confident royal - Victoria and Abdul (Biopic - 2017)

26 janvier
Les délices de Tokyo (Comédie dramatique - 2015)

9 février
Rebelles (Comédie - 2019),
avec Cécile de France et Yolande Moreau

23 février
Sibel (Drame - France-Turquie - 2019)



Infos et réservations via le site de l'abbaye :
villers.be/fr/agenda

Soirée-débat : l'agriculture bio

EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE CULTUREL "LE MONTY" À GENAPPE, LE CADEV A LE PLAISIR DE VOUS INVITER LE **JEUDI 16 JANVIER À 20H30 À LA PROJECTION D'UN DOCUMENTAIRE « LE CHEMIN DES COQUELICOTS »**

Le film, réalisé en 2022 sur la conversion d'un agriculteur du traditionnel au bio sera suivi d'un débat en présence d'exploitants de l'entité de Villers-la-Ville et du Pays des 4 Bras. Ils échangeront sur les avantages et inconvénients de leurs pratiques culturales respectives. L'agriculteur en vedette du film sera également présent et présentera l'évolution de son parcours ces dernières années.

Le prix de l'entrée est fixé à 5 euros. Avant la projection, il sera possible de se restaurer sur place à partir de 19h. Il est indispensable de réserver votre plat à l'avance via le site lemonty.be

Adresse du jour : Le Monty, rue de Charleroi, 58 à Genappe
Infos : cadevasbl@gmail.com - 0477/78 41 55 - www.cadev.be



Une année au potager

EN 2025, UN DIMANCHE PAR MOIS DE 9H30 À 11H30 DU 2 FÉVRIER AU 7 DÉCEMBRE 2025, LES JARDINS PARTAGÉS DE VILLERS ORGANISENT UNE FORMATION AU JARDINAGE QUI ALLIE DES MÉTHODES NOUVELLES ET TRADITIONNELLES.

Vous avez envie de démarrer un potager, d'apprendre de nouvelles techniques, d'échanger sur vos cultures, de résoudre des difficultés ? Un atelier pratique pour vivre et comprendre les saisons du jardin et les travaux à effectuer vous permettra de rencontrer ces objectifs.

Les activités se font toutes en extérieur sur le site des Jardins Partagés sous forme d'apprentissage pratique interactif qui permet de suivre le calendrier de son jardin. Chaque séance est assortie d'un support.

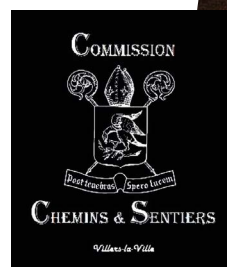
- Formatrice :** Isabelle Courtens (L'autre Jardin)
- Nombre de personnes :** maximum 16 personnes
- Durée :** 2h par séance
- Matériel à prévoir :** vêtements en fonction de la météo et outils de jardinage
- Prix :** 120€/personne pour toute la formation Le prix ne doit pas être un obstacle à l'inscription
- Infos et inscriptions :** jardinspartagesdevillers@gmail.com - www.lesjardinspartagesdevillers.be

La traditionnelle Nuit aux Lanternes est de retour à Villers-la-Ville

VENEZ MARCHER LE **SAMEDI 15 FÉVRIER 2025 À LA LUEUR DES FLAMBEAUX, UNE OCCASION UNIQUE DE PASSER DU TEMPS EN FAMILLE OU ENTRE AMIS SUR LES CHEMINS VILLERSOIS.**

- Quand ?** Le samedi 15 février 2025
- Où ?** Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville, 53 rue de l'Abbaye, 1495 Villers-la-Ville
- Inscription indispensable** au 071 87 98 98 ou sivillerslaville@skynet.be
- 1 départ toutes les 20 minutes** à partir de 18h30 jusqu'à approximativement 20h50 selon le nombre de participants
- Petite restauration** sur place
- PAF :** adulte 4€ - enfant (-de 12 ans) 2€
Lanterne 7€ - Bâton lumineux 3€

Infos : www.villers-la-ville.net - [f/villerslavilleSI](https://www.facebook.com/villerslavilleSI)



Marche Adeps du RCTT

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE TILLY, (RCTT TILLY) VOUS INVITE À SA MARCHÉ ADEPS QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025 DE 8H À 18H.

4 parcours boucles de 5, 10, 15 ou 20 kilomètres vous sont proposés au départ du CRCS (Centre Récréatif, Culturel et Sportif) situé à la rue Général Mellier, 74 à Tilly.

Infos : Emile Vandingenen
0478/66 73 37
www.sport-adepts.be



Grand carnaval 2025

CETTE ANNÉE LES FESTIVITÉS CARNAVALESQUES AURONT LIEU SUR LE PARKING COMMUNAL DE LA RUE DE MARBAIS, LES 28 FÉVRIER, 1^{ER} ET 2 MARS 2025. LE CORTÈGE CARNAVALESQUE, SERA DE RETOUR DANS LES RUES VILLERSOISES LE DIMANCHE 2 MARS. VENEZ DÉAMBULER ET DANSER SOUS LES CONFETTIS AU SON DES RYTHMES EFFRÉNÉS DES FANFARES !

PROGRAMME :

Tout le week-end : Les forains vous attendront sur le parking communal à la rue de Marbais, 9, le chapiteau sera accessible.

Vendredi 28/02/2025

18h00 : Ouverture à la Commune de Villers-la-Ville.
20h00 : Souper Oberbayern sur réservations.
Animation : Orchestre traditionnel Oberbayern.

Samedi 01/03/2025

9h30 : Animation sportive du carnaval : au chapiteau.
13h00 : Rendez-vous à l'école communale de Villers-la-Ville, rue Jules Tarlier avec vos enfants déguisés.
14h00 : Départ du cortège avec Marie Doudouye pour rejoindre le Chapiteau.
15h00 : Spectacle pour les enfants par un animateur professionnel.
Après le spectacle, le comité distribuera gratuitement à tous les enfants, gaufres, bonbons, confettis et autres cotillons. Bataille de confettis suivie par l'élection du prince et de la princesse carnaval ainsi que de leurs dauphins.
Les plus beaux déguisements seront récompensés.
20h00 : Grande soirée du carnaval.
Animation d'un DJ.



Dimanche 02/03/2025

12h00 : GRAND CORTEGE CARNAVALESQUE

Les groupes se rassemblent au parking communal (chapiteau).

14h30 : Départ du cortège carnavalesque

17h30 : Retour des groupes au chapiteau avec SOIREE GRATUITE pour tous.

20h00 : Rondeau final avec les Gilles.

Un village food trucks et débit de boisson sera installé sur le parking de la pharmacie (avenue Arsène Tournay) et 2 food trucks se situeront près de la Boucherie Evrard, (place des Combattants) le dimanche 2 mars de 11h30 à 17h.

Le dimanche du carnaval, de 12h à 22h, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, par un arrêté de police, sur tout le trajet emprunté par le cortège. Cette interdiction est également applicable pour les riverains. L'accès au chapiteau se fera sous les commodités sanitaires prévues à ce moment-là.

Infos : carnaval.vlv@gmail.com - 0495/30.82.75 - www.ccav-vlv.be

ÉVÈNEMENTS



3 JANVIER

| Soirée jeux de société

Maison communautaire de Marbais

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 15

10 JANVIER

| Conférence Vélotopie

CRIE de Villers-la-Ville

Infos : villers-la-ville@gracq.org → Voir page 15

12 JANVIER

| Ciné-club à l'Abbaye

Salle des banquets du moulin abbatial

Infos : villers.be/fr/agenda → Voir page 15

13 JANVIER

| Collecte des sapins de Noël

→ Voir page 5

15 JANVIER

| Petit déjeuner du Club des Entrepreneurs, Commerçants et Independants de Villers-la-Ville (CECI Villers)

Maison communale

Infos : <https://cecivillers.be>

| Soirée jeux de société

Salle Chants des coquelicots à Mellery

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 15

26 JANVIER

| Ciné-club à l'Abbaye

Salle des banquets du moulin abbatial

Infos : villers.be/fr/agenda → Voir page 15

2 FÉVRIER

| Foire du livre

CRCS à Tilly

Infos : 071/87.03.63 → Voir page 7

| Formation jardinage

Jardins partagés à Villers-la-Ville

Infos : jardinspartagesdevillers@gmail.com

→ Voir page 7

7 FÉVRIER

| Soirée jeux de société

Maison communautaire de Marbais

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 15

9 FÉVRIER

| Ciné-club à l'Abbaye

Salle des banquets du moulin abbatial

Infos : villers.be/fr/agenda → Voir page 15

15 FÉVRIER

| Nuit aux lanternes

Syndicat d'Initiative à Villers-la-Ville

Infos : www.villers-la-ville.net → Voir page 16

16 FÉVRIER

| Marche Adeptes du RCTT

CRCS à Tilly

Infos : 0478/66.73.37 → Voir page 17

19 FÉVRIER

| Petit déjeuner du Club des Entrepreneurs, Commerçants et Independants de Villers-la-Ville (CECI Villers)

Maison communale

Infos : <https://cecivillers.be>

23 FÉVRIER

| Ciné-club à l'Abbaye

Salle des banquets du moulin abbatial

Infos : villers.be/fr/agenda → Voir page 15

DU 28 FÉVRIER AU 2 MARS

| Grand carnaval

Parking communal (rue de Marbais)

et rues de Villers-la-Ville

Infos : 0495/30.82.75 → Voir page 17



Calendrier des collectes de déchets 2025

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER



Villers-la-Ville 2025	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels ZONE 1	mardis 07-21	mardis 04-18	mardis 04-18	mardis 01-15-29	mardis 13-27	mardis 10-24	mardis 08-22	mardis 05-19	mardis 02-16-30	mardis 14-28	samedi 08 mardi 25	mardis 09-23
Déchets résiduels ZONE 2	lundis 06-20	lundis 03-17	lundis 03-17-31	lundis 14-28	lundis 12-26	samedi 07 lundi 23	lundi 07 samedi 19	lundis 04-18	lundis 01-15-29	lundis 13-27	lundis 10-24	lundis 08-22
Déchets organiques ZONES 1 et 2	Chaque semaine en fonction des 2 zones. zone 1 : mardi (le samedi précédent si jour férié) - zone 2 : lundi (le samedi précédent si jour férié)											
PMC ZONES 1 et 2	mercredis 08-22	mercredis 05-19	mercredis 05-19	mercredis 02-16-30	mercredis 14-28	mercredis 11-25	mercredis 09-23	mercredis 06-20	mercredis 03-17	mercredis 01-15-29	mercredis 12-26	mercredis 10-24
Papiers - cartons ZONES 1 et 2	samedi 04 mercredi 29	mercredi 26	mercredi 26	mercredi 23	mercredi 21	mercredi 18	mercredi 16	mercredi 13	mercredi 10	mercredi 08	mercredi 05	mercredis 03-31

Zone 1 : Marbais, Marbisoux et Sart-Dames-Avelines **Zone 2 :** Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée
Collecte des sapins : lundi 13 janvier 2025 (se prolongera au besoin toute la semaine) - **Grand nettoyage bewapp :** du 20 au 23 mars 2025

Consignes générales

- Les collectes commencent **dès 6h** du matin (**5h en cas de canicule**).
Merci de sortir vos déchets la veille **à partir de 18h**.
 - Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers cartons soient **bien visibles et accessibles** par les collecteurs.
 - Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage**. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.
 - Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs blancs, verts, ainsi que les caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.
 - S'ils n'ont pas été collectés, contactez in BW (**0800/49 057** ou **infodechets@inbw.be**) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte. Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte !
 - Par temps de neige ou de verglas**, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion lorsque la situation le permettra.
 - N'utilisez pas de contenant en plastique** autre que les conteneurs réglementaires pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.
- Pour connaître les points de vente des sacs réglementaires :** www.inbw.be



Consignes de collectes

COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

 **Le sac vert (organiques) :** chaque semaine

 **Le sac blanc (résiduels) :** une semaine sur deux – uniquement les semaines paires

• Zone 1

(Marbaisoux, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : mardi – en cas de jour férié : le samedi précédent

• Zone 2

(Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuvall et Rigenée) : lundi – en cas de jour férié : le samedi précédent

Que puis-je mettre dans mon sac de déchets organiques ?

Celui-ci est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litières biodégradables et aliments périmés sans leur emballage.

Sont exclus : langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litières non biodégradables. Les sacs mal triés ne seront pas collectés. Veuillez alors retirer les intrus du sac et représentez-le à la collecte de la semaine suivante. Et avant de penser à la collecte et au compostage à domicile de vos déchets organiques, évitez le gaspillage alimentaire.

COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines – mercredi
dans des boîtes en carton ou en paquets

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le **lundi 13 janvier 2025** et se prolongera au besoin toute la semaine. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement. Toute décoration (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

COLLECTE DES PMC

Toutes les 2 semaines – mercredi

Les différents sacs règlementaires sont disponibles dans les points de vente suivants :

• Marbais

- LA P'TITE FOLIE D'ANNE SO : rue du Berceau, 16
- COLRUYT : chaussée de Namur, 264
- DEMA : chaussée de Namur, 260

• Villers-la-Ville

- LIBRAIRIE LA ROTONDE : avenue Arsène Tournay, 5
- MAISON COURTAÏN : rue Arsène Tournay, 40

• Sart-Dames-Avelines

- ECOMARCHE : chaussée de Namur, 113

• Genappe

- AD Delhaize : chaussée de Bruxelles, 4B
- Bi'OOOH : chaussée de Bruxelles, 6A
- NIGHT & DAY : rue Dernier Patard

En outre, les sacs PMC sont en vente dans tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion situés en Brabant Wallon.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

(service payant)

Sur rendez-vous au 0800/49 057

- Les déchets devront être triés et placés de façon accessible pour le jour du rendez-vous.
 - Sortez vos déchets le jour même pour éviter tout dépôt sauvage.
 - Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement, de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.
 - En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé !
 - Pour connaître quels sont les encombrants acceptés/refusés, voir www.villers-la-ville.be/encombrants-domicile
- Si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW** (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain du jour de la collecte : **0800/49 057** ou infodechets@inbw.be.

RECYPARC* DE VILLERS-LA-VILLE

Rue de la Station 27, 1495 Tilly – Tél. : **071/81 71 45**

- **Horaire unique pour toute l'année :** du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9h30 à 17 h.
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

* Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Nouvelles conditions d'accès à découvrir sur www.inbw.be

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre : inertes, métaux, piles, capsules de café en aluminium, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huile de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats et pots de fleurs.

Les déchets d'amiante-ciment - Vente de sacs :

Les déchets d'amiante-ciment **peuvent être acceptés au recyparc** pour autant qu'ils aient préalablement été emballés dans des sacs spéciaux prévus à cet effet. Ces sacs peuvent être obtenus sur demande par mail à l'adresse environnement@villers-la-ville.be au prix de 4€/pièce. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITE RECYCLE !

Vous n'êtes pas certain(e) à 100% de savoir quels déchets sortir et quand ? Ou ce qu'il faut précisément mettre dans le sac PMC ou celui réservé aux déchets résiduels ?



Téléchargez l'appli gratuite
Recycle! sur votre smartphone.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Le service Environnement de votre commune :

Rue de Marbais 37 - 1495 Villers-La-Ville
Tél. : **071/87 03 89** - environnement@villers-la-ville.be
Votre intercommunale de gestion de déchets :
in BW – rue de la religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : **0800/49 057** - infodechets@inbw.be

Un problème avec une collecte ?

Un souci avec une bulle à verre ?

Contactez in BW : **0800 49 057** • infodechets@inbw.be